

Le candidat-président a annoncé une réduction drastique du nombre de migrants légaux. Principale cible: les mariages mixtes.

Sarkozy désintègre l'immigration



REPÈRES

«Il y a trop d'étrangers sur notre territoire. Notre système marche de plus en plus mal, nous ne pouvons plus leur trouver un emploi, un logement, une école.»

Nicolas Sarkozy mardi sur France 2

182 000

titres de séjour ont été délivrés en France en 2011, dont environ 42% au titre de l'immigration familiale, 30% pour les étudiants et 10% pour l'immigration professionnelle.

«Pour ceux qui se sont mariés avec un étranger et qui ne peuvent plus obtenir que leur conjoint vienne vivre en France, que va-t-on créer comme famille?»

François Hollande hier sur Europe 1

50 000

personnes ont obtenu la nationalité française après une union avec un(e) Français(e) lors d'un mariage mixte ou d'une union à l'étranger avec un ressortissant français.

Par FABRICE TASSEL

Diviser pour finir de régner. Dans la droite ligne de la polémique sur la viande halal, Nicolas Sarkozy n'a pas fait dans la dentelle, mardi soir, pour stigmatiser les immigrés et s'attirer l'électorat de Marine Le Pen. Et pour frapper les esprits, rien de tel qu'un chiffre, simple et rond de préférence, même s'il semble extrêmement difficile à atteindre: «Il faut diviser par deux le nombre de personnes que nous accueillons, c'est-à-dire passer de 180 000 à un chiffre autour de 100 000», a lancé le chef de l'Etat sur France 2. Il y a trop d'étrangers sur notre territoire, notre système d'intégration fonctionne de plus en plus mal car nous ne pouvons plus leur trouver un logement, un emploi, une école.» Sur les 180 000 personnes qui constituent cette immigration légale, il est clair que le regroupement familial (80 000 personnes) est la cible principale de Sarkozy.

Dans son interview au *Figaro Magazine*, le 11 février, le chef de l'Etat avait déjà annoncé un durcissement des conditions de logement et de ressources «pour les titres de séjour obtenus par un mariage avec un Français», qui a concerné l'an dernier environ 50 000 per-

«Il faut diviser par deux le nombre de personnes que nous accueillons, c'est-à-dire passer de 180 000 à un chiffre autour de 100 000.»

Nicolas Sarkozy mardi sur France 2

sonnes (des regroupements au titre de liens personnels ou familiaux et l'existence d'enfants complètent l'immigration familiale). L'absence dans cet entretien de chiffre, qui est la vraie nouveauté de mardi soir, conjuguée à l'absence de réaction de François Hollande (lire ci-contre) explique que l'annonce était alors passée relativement inaperçue.

COUPLES. Le chef de l'Etat a dans le viseur les mariages mixtes, qui ont augmenté de 61% entre 2006 et 2010, pour s'établir à 37 000. A l'avenir, les couples pourraient être soumis aux mêmes conditions de ressources et de logement que les personnes intégrées dans le cadre du regroupement familial. Ainsi depuis la loi Sarkozy de 2006, deux personnes d'une même famille séparées par une frontière peuvent se retrouver si leur revenu atteint le Smic sur l'année précédant la demande, et que la surface du logement qu'ils occupent n'est pas inférieure à 22m². Il pourrait désormais en être de même pour les couples. Les conditions de délivrance de visas d'installation aux étrangers mariés à des ressortissants français – les unions célé-

brées à l'étranger – seront aussi, selon Sarkozy, durcies. «L'argent va séparer les gens: certains pourront permettre à leur conjoint d'obtenir un travail et un logement acceptables, les autres devront choisir de le faire venir clandestinement, ou partir en exil pour vivre leur histoire d'amour...» déplore Pierre

ENQUÊTE

Henry, directeur général de France Terre d'asile. Les juristes prédisent un encombrement des tribunaux, car les articles 8 et 12 de la Convention européenne des droits de l'homme protègent le droit au mariage et une vie familiale normale.

ÉTUDIANTS. Pour baisser l'immigration légale de 100 000 personnes, l'autre principal poste de réduction est constitué par les étudiants étrangers, qui représentent 60 000 des 180 000 immigrés réguliers. L'annonce du chef de l'Etat peut donc laisser imaginer que la circulaire dite Guéant serait réajustée en cas de réélection, ce qui ne manquerait pas de soulever un mouvement dans l'opinion. Samedi, Alain Juppé n'a d'ailleurs pas manqué de critiquer cette circulaire. L'immigration professionnelle, après avoir constitué le cheval de bataille du Président en début de quinquennat, semble en revanche moins le préoccuper, sans doute parce qu'elle ne concerne que 10 000 personnes par an.

«L'immigration est une chance mais elle peut être un problème», a aussi lancé Sarkozy à Bordeaux. Sur France 2, il a surtout mis le deuxième point en avant, annonçant son projet de réduire l'accès des étrangers réguliers à certains droits sociaux. Sarkozy estime que 16 500 étrangers bénéficient du RSA et que 20 000 perçoivent un minimum vieillesse. Et d'annoncer des conditions – dix ans de présence en France et cinq ans de travail – pour continuer à toucher ces prestations. «La thématique de l'assistanat développée ces derniers jours avait commencé à préparer les esprits, et cela renvoie encore et toujours les étrangers à l'image de fraudeurs et de profiteurs», estime Stéphane Maugendre, avocat spécialisé dans le droit des étrangers et membre du Groupe d'information et de soutien des immigrés. Les attaques contre les acquis sociaux des immigrés ne sont pas nouvelles, l'aile droite de l'UMP réclamant depuis longtemps la suppression de l'Aide médicale d'Etat, accordée aux étrangers en situation irrégulière. Bon prince, Sarkozy a expliqué que «la tradition de la France, c'est de soigner quelle que soit la nationalité». Une annonce qui ne suffira pas à gommer l'impression que, plus que jamais pour le candidat UMP «quand il y en a un [étranger], ça va, c'est quand il y en a beaucoup qu'il y a des problèmes».

LES PROPOSITIONS DES AUTRES CANDIDATS

► **Jean-Luc Mélenchon** Régularisation de tous les sans-papiers; carte unique de séjour de dix ans; fermeture immédiate des centres de rétention.
► **Marine Le Pen** Réduction de l'immigration légale de 180 000 personnes à 100 000; suppression du groupe-

ment familial et de toute régularisation de sans-papiers.

► **Eva Joly** Régularisation massive en début de mandat, puis progressive sur critères; délivrance de titres de séjour de longue durée; fermeture progressive des centres de rétention.

Le socialiste, désireux de laisser la droite se déchaîner sans réagir, a néanmoins émis quelques pistes hier.

Une timide riposte côté Hollande

Cette fois, il a bien fallu sortir du bois. Au lendemain de la nouvelle offensive de Nicolas Sarkozy sur l'immigration (lire ci-contre), François Hollande, invité hier d'Europe 1, n'a pu prolonger la stratégie d'évitement qu'il avait adoptée depuis le début de la campagne sur ce thème. Il s'est donc lancé: promesse d'abolir la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers, critique des «mariages de complaisance», mais défense du regroupement familial, promesse de «régularisations au cas par cas à partir de critères qui seront clairement établis, transparents» autour du triptyque «travail, présence sur le territoire et critère familial». Toutefois, le soir, au JT de France 2, il a refusé de se prononcer sur les propos de Sarkozy qui estime qu'«il y a trop d'étrangers en France», tout en affirmant que l'objectif de Sarkozy de réduction de l'immigration légale «ne sera jamais atteint».

Même comprise, la volonté de Hollande perturbe une partie du PS et des associations. «C'est une stratégie pensée, délibérée, de ne pas rentrer dans l'hystérisation voulue par la droite sur ce débat», approuve Pierre Henry pour France Terre d'asile. C'était flagrant le week-end dernier, quand le candidat du PS a laissé la droite se déchaîner sur la viande halal, sans rebondir sur un rapport du Haut Conseil à l'intégration (HCI) taillant en pièce la politique d'intégration menée depuis dix ans. «Là, je n'ai pas compris, confie un cadre socialiste. Je sais qu'il ne veut pas mettre l'axe de sa campagne sur l'immigration, mais il y a des façons d'en parler de façon contrôlée et positive, et ce rapport en était une.»

Saillies. La crispation au sein du PS s'est fait sentir après la sortie de Claude Guéant sur «le relativisme de gauche» et «les civilisations». Lors d'une réunion au QG de Hollande, plusieurs cadres ont mis le sujet de l'immigration sur la table, avant que Pierre Moscovici, le directeur de campagne, ne les recadre sèchement: «Le candidat ne veut pas en parler ou le plus tard possible.» De fait, le socialiste n'a toujours pas fait de discours

référence en ce domaine, se contentant, comme hier matin, de riposter aux saillies sarkozystes. «Au fond ce n'est pas si surprenant, analyse Jérôme Martinez, secrétaire général de la Cimade. Depuis des années, au sein du PS, les initiatives sur l'immigration sont le fait d'élus locaux, tandis qu'à la direction, c'est plus flou, on cherche toujours les marges.»

«Depuis des années, au PS, les initiatives sur l'immigration sont le fait d'élus locaux. A la direction, c'est plus flou.»

Jérôme Martinez de la Cimade

De façon habituelle, à quelques semaines de la présidentielle, des discussions informelles ont lieu entre une partie de l'état-major du PS et des associations comme la Cimade, le Secours catholique, le Comité catholique contre la faim ou ATD quart-monde. Elles estiment les réponses du camp Hollande à leurs questions «encore floues». «Ou alors elles ne font pas l'objet d'une prise de position publique, regrette encore Jérôme Martinez. Il y a un blocage quand on se rap-

proche de l'entourage immédiat du candidat.»


Et si les différences entre Nicolas Sarkozy et François Hollande n'étaient pas si importantes? «Quand même pas, répond Pierre Henry. Il y a peut-être des points de rapprochement techniques qui sont inévitables, mais la grande différence réside dans la manière d'aborder le sujet, avec une volonté d'instrument-

taliser et de fragmenter du côté de Sarkozy. Mais du côté socialiste, il y aura à trancher entre la ligne sécuritaire et la

ligne humaniste.» **Inflammable.** Les socialistes se souviennent aussi de la déception suscitée en 1998, lorsque le gouvernement Jospin n'avait pas mené la politique de régularisation espérée. L'immigration reste une matière inflammable: l'équipe de Hollande aurait ainsi engagé une réflexion sur la création d'un ministère de l'Immigration ou des Migrations, mais aucune chance que l'annonce soit faite avant le 6 mai.

F.Ta.

14 MARS



ALOÏS NEBEL
UN FILM DE TOMÁS LUÑAK

Télérama Liberation inter